

## Luttes sociales

Aide à la personne

# Les avancées de Saint-André dans le service de la Petite enfance

samedi 10 juillet 2010

Mercredi dernier, la commune de Saint-André a présenté les avancées obtenues depuis l'arrivée de la nouvelle équipe. Cette dernière a hérité d'une situation catastrophique en 2008. Deux ans plus tard, les travaux engagés ont permis de reconstruire un service d'intérêt public indispensable, qui valorise également ceux qui y travaillent.

La commune de Saint-André dispose de 7 structures Petite enfance proposant 288 places d'accueil. Elles veillent à la santé, à la sécurité et à l'épanouissement des plus petits tout en apportant une aide aux parents qui souhaitent retrouver dans ces structures bien plus qu'un simple mode de garde.

Depuis 2008, le secteur Petite enfance a connu une nette avancée avec notamment des locaux rénovés, l'achat de jeux d'éveil et de mobiliers adaptés, et du personnel qui bénéficie de formation nécessaire à l'accompagnement des enfants.

Ce 1 er juillet 2010, c'est une aide supplémentaire que la Municipalité vient apporter aux parents en fournissant les couches et le lait sans augmenter les cotisations des familles.

#### Des espaces optimisés

En 2008, l'état des structures Petite enfance à Saint-André était catastrophique. Insalubrité des bâtis, nonconformité des locaux, manque de formation du personnel... la Municipalité a du lancer un Plan d'Urgence Petite Enfance pour assurer l'accueil des enfants dans des conditions optimisées.

Les rapports des médecins de la PMI étaient sans équivoque. Ils faisaient état de la dégradation des établissements Petite enfance de la ville avec notamment un manque d'hygiène pouvant mettre les enfants en insécurité. Ainsi, trois de ces structures se sont vues perdre leur agrément et donc une suppression nette de 191.000 euros de subvention du Conseil général.

L'équipe municipale a très rapidement pris les choses en main pour assurer la continuité du service de garde. Dès 2008, des travaux ont été effectués pour un montant de 42,959.77 euros.

En 2009, ce sont 14.543,47 euros supplémentaires qui sont investis pour des travaux, dont 7.536,00 euros pour la crèche Les Bout'Choux. A cela s'ajoutent 4.025,63 euros pour l'achat de livres, 58.379,19 euros pour le mobilier et 54.019,68 euros de jeux.

Ce 1er juillet 2010 marque un nouveau pas vers un renforcement de l'aide à la parentalité.

Les parents qui déposent leurs enfants en crèches et jardins d'enfants n'auront plus à fournir le lait et les couches.

→ Estimation du coût pour la commune :

Lait: 5.640,00 euros par an

Couches: 55 440,00 euros par an

### Valorisation des compétences du personnel pour une meilleure qualité d'accueil

Sur le volet du personnel, il s'avère que les garderies ne disposaient pas de l'effectif diplômé et qualifié exigé par le Code de la santé publique, 50% de personnes diplômées IDE, EJE ou AP et 50% de qualifiées (CAP PE ou 3 ans d'expérience auprès de jeunes enfants).

Ainsi, Cendrine Peignon, adjointe à la Gestion du Personnel, en collaboration avec Sophie Lanave, adjointe à l'Emploi, l'Insertion et la Formation, ont rencontré les personnels de ces structures pour dresser avec eux un bilan de compétences.

Ensuite, tout a été mis en œuvre pour que le personnel ne soit pas tenu responsable de ce manque de sérieux. De même que des solutions de formation et de validation des acquis ont été proposées au regard de l'expérience et du parcours de chacun.

Depuis 2008 : 23 diplômes obtenus grâce à la VAE.

#### Modernisation des services Petite Enfance

Depuis 2010, les services Petite enfance de Saint-André, en plus de l'arrivée d'internet dans leurs locaux, ont fait l'acquisition d'un logiciel facilitant la gestion des places d'accueil, du personnel et de la régie.

La solution Agora (<a href="http://www.agoraplus.fir/">http://www.agoraplus.fir/</a>) est une solution innovante, basée sur des technologies "web 2.0". Cette solution a été mise en place en mode "hébergé", c'est-à-dire accessible de manière sécurisée sur Internet. Son coût est d'environ 40.000,00 euros, comprenant les modules Enfance, Scolaire, Régie, Périscolaire, ainsi que les prestations d'installation/configuration, les formations, la maintenance et l'hébergement Internet.

La solution comprend également **le module BabyTouch** qui permet l'installation de tablettes tactiles dans les structures de Petite enfance. La crèche Les Petits Poissons est le site pilote et les autres structures pourront elles aussi bénéficier de cet équipement.

# Voir aussi dans Témoignages du 10 juillet 2010

## Retour à l'article



spip 23 | Plan du site | RSS 2.0

Témoignages - 6 rue du Général Emile Rolland - BP 1016 - 97828 Le Port Cedex

Annonces légales | Rédaction | Publicité

Directeur de publication : Jean-Max Hoarau | Mentions légales | Contacts

© Copyright 5 mai 1944-2012 Témoignages | Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, des contenus des pages de ce site sans accord préalable est strictement interdite (les citations sont autorisées par le droit français pour commentaires et critiques, tant que ceux-ci y sont strictement concomitants et que sont précisés l'auteur original et le lien Internet vers la page source).